

Crest

AOUSTE-SUR-SYE

## Verts, bleus ou jaunes, les emballages se recyclent



*Frédéric Londeix, directeur du Sytrad, Alexis Petroff, technicien CCCPS, Geneviève Girard, présidente du Sytrad, Jean-Louis Baudouin, vice-président CCCPS et Denis Benoit, président CCCPS. Photo Martin*

« On réduit l'enfouissement, on augmente la part de recyclable. Ce qu'on met dans le vert et le bleu ne change pas. Par contre dans le jaune, en plus des flacons et bouteilles en plastique et métal, seront accueillis tous les emballages plastiques alimentaires, qui allaient dans les ordures ménagères », explique Denis Benoit, président de la CCCPS. Il poursuit : « Jusqu'à présent le tri se faisait en amont par les particuliers, les colonnes allaient dans l'enfouissement, mais la qualité du tri fournie par les habitants n'était pas suffisante. »

### • Distribution du guide dans les boîtes aux lettres

Dans le cadre de la mise en place de l'Extension des consignes de tri avec le Sytrad (Syndicat de traitement des déchets Ardèche-Drôme), la CCCPS met à jour l'affichage de ses sites de collecte des déchets et distribue un guide du tri dans les boîtes aux lettres à l'ensemble des habitants du territoire Cœur de Drôme avec un courrier d'accompagnement. Indications également disponibles sur le site internet et la page Facebook : <https://www.cccps.fr/extension-des-consignes-de-tri>

### • Nouvelle signalétique

De nouvelles signalétiques sont apposées sur les conteneurs afin d'améliorer la communication auprès des usagers. Elle explique la mise en application des nouvelles consignes de tri, elle permet de réduire le taux de refus qui s'élève aujourd'hui à 40 % pour la collecte sélective et de réduire les coûts de maintenance et d'entretien pour les services techniques, et d'homogénéiser la communication sur le territoire et valoriser la compétence de l'intercommunalité.